

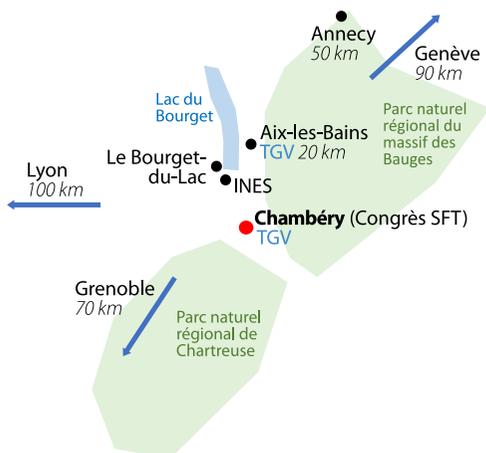
FRAIS DE PARTICIPATION

	Jusqu'au 15 avril 2025	Après le 15 avril 2025
Non-membre SFT	500 €	650 €
Membre d'une collectivité adhérente à la SFT	450 €	600 €
Membre SFT à titre individuel	390 €	540 €
Étudiant	300 €	450 €

Le prix comprend l'accès aux différentes séances (conférences, affiches, atelier-débats), les pauses, les déjeuners, le dîner de gala et les actes sous format numérique.

HÉBERGEMENT

Le congrès se déroulera sur le campus Jacob-Bellecombette de l'Université Savoie Mont Blanc, Chambéry.



COMITÉ D'ORGANISATION

Présidents

Nolwenn Le Pierrès et Christophe Ménézo

Secrétaires scientifiques

Julien Ramousse et Simon Rouchier

Comité scientifique local

Florine Giraud, Antoine Leconte, Anna Lushnikova, Mickael Pailha, Hai Trieu Phan, Benoit Stutz, Martin Thebault et Monika Wołoszyn

Le congrès est organisé par le Laboratoire proCédés énergle bâtimEnt, LOCIE, avec le soutien de l'institut LITEN du CEA à l'Institut National de l'Énergie Solaire (INES). Le LOCIE, unité mixte de recherche, a pour tutelles l'Université Savoie Mont Blanc et le CNRS.

Contact SFT2025@univ-smb.fr

33^e CONGRES FRANÇAIS
DE THERMIQUE

Thermique
Énergies renouvelables
Territoires

Chambéry
3 - 6 juin 2025

PARTENAIRES



LOCIE



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC



POLYTECH[®]
ANNECY-CHAMBERY



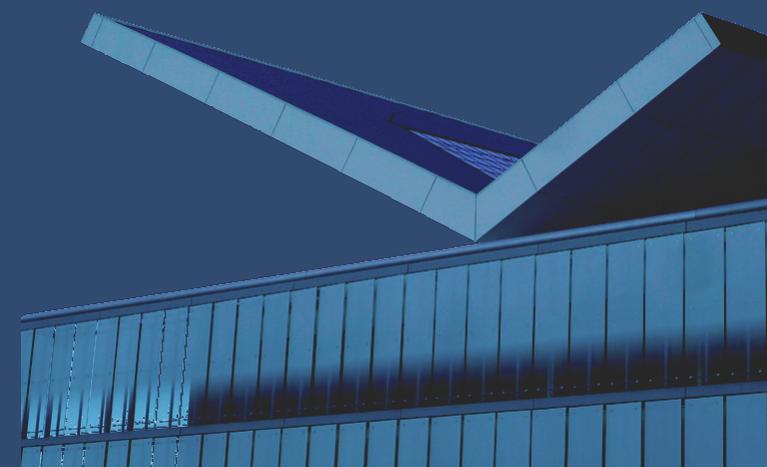
cnrs



cea



ines
INSTITUT NATIONAL
DE L'ENERGIE SOLAIRE



PRÉSENTATION

L'objectif du 33^e Congrès Français de Thermique est d'inviter la communauté des thermiciens à éclairer les relations entre la thermique, l'efficacité et le développement des différentes énergies renouvelables disponibles ainsi qu'à leur intégration aux territoires dans le contexte actuel de la transition énergétique. Au-delà de cette thématique, ce congrès constitue une excellente occasion pour les chercheurs.e.s, industriel.le.s et doctorant.e.s d'échanger sur leurs travaux récents dans le domaine de la thermique et de ses applications. Tous les travaux portant sur les thèmes mentionnés ci-après sont concernés. Ils donneront lieu à des communications écrites qui seront présentées sous forme d'affiches au cours de sessions réparties sur la durée du congrès. Des ateliers seront programmés en alternance avec ces sessions et les conférences plénières.

THÈMES SCIENTIFIQUES

MODES DE TRANSFERT

CLIMAT

TRANSFERTS EN MILIEUX HÉTÉROGÈNES

THERMIQUE ATMOSPHÉRIQUE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ÉNERGÉTIQUE

THERMIQUE DE L'HABITAT

MÉTÉOROLOGIE ET TECHNIQUES INVERSES

MODÉLISATION ET SIMULATION NUMÉRIQUE

THERMOGRAPHIE

MICRO ET NANOTHERMIQUE

HAUTES TEMPÉRATURES - HAUTS FLUX

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Jean-Luc Battaglia I2M, Bordeaux
Jérôme Bellettre LTEN, Nantes
Philippe Beaucour FEMTO-ST, Belfort
Romuald Rulliere CETHIL, Lyon
Bernard Desmet LAMIH, Valenciennes
Marie-Christine Duluc CNAM, Paris
Patrick Glouannec IRDL, Lorient
Michel Gradeck LEMTA, Nancy
Christophe Journeau CEA, Cadarache
François Lanzetta FEMTO-ST, Belfort
Philippe Lemasson IRDL, Lorient
Najib Laraqi LTIE, Ville d'Avray
Marjolaine Legay Ariane Group, Le Haillan
Damien Meresse LAMIH, Valenciennes
Johann Meulemans Saint Gobin, Paris
Laetitia Perez LARIS, Angers
Jaona Randrianalisoa ITheMM, Reims
Christophe Rodiet ITheMM, Reims
Patrick Salignac LASIE, La Rochelle
Didier Saury Pprime, Poitiers
Sylvain Serra LATEP, Pau

APPEL À COMMUNICATION

Les propositions de résumés et de textes complets sont à déposer sur le site web du congrès :

<http://2025.congres-sft.fr/>

Les instructions relatives à la présentation des textes et des posters sont disponibles sur ce site. Les inscriptions sont à faire par cette même voie.

CALENDRIER

Soumission des résumés
15 novembre 2024

Avis d'acceptation
1 décembre 2024

Envoi des textes
complets
22 janvier 2025

Envoi des versions
définitives
10 avril 2025

Résultat des expertises
25 mars 2025

Soumission des works
in progress
20 avril 2025

*Présentations, par posters
uniquement, des travaux n'ayant
pas pu faire l'objet d'un article*

Parmi les textes complets soumis pour communication, le Comité Scientifique de la SFT sélectionnera ceux qui seront retenus dans les Actes du Congrès.

La publication de chaque communication dans les Actes du Congrès est soumise au règlement effectif des frais de participation d'au moins un des auteurs avant le 15 avril 2025.

Le prix
BIOT-FOURIER 2025
sera décerné à la meilleure communication
d'un.e jeune thermicien.ne.